

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en  
exercice : 52

Délégués présents  
avec voix  
délibérative : 38

Quorum atteint

Votes pour : 38  
contre : 0  
abstentions : 0

**Délégués titulaires présents : 26**

(avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (8)

Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC  
Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE  
Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN  
Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges (7)

Claire VOUGNY (n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)  
Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD  
Céline LAURENTIES-BARRERE  
Jean-Claude DURROUX (n'a pas pris part au vote, arrivée  
tardive) - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS  
Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA  
Pierre SAFFORCADA (n'a pas pris part au vote, arrivée  
tardive)

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)

Alain PUENTE (n'a pas pris part au vote, arrivée tardive)  
Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE - Philippe CRAMPE  
Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON - Bernard DUMAIL  
Jean Pierre REBONATO - Dominique BERRE  
Gérard BRILLET - John PALACIN

**Délégués titulaires excusés :**

CC Cagire Garonne Salat

Raymond NOMDEDEU

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU  
Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX  
Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE  
Marie Hélène FONTANEAU

**Délégués titulaires présents ayant procuration : 1**

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

**Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 11**

CC Cagire Garonne Salat (3)

Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL

CC Cœur et Coteaux du Comminges (5)

Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET  
Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND  
Bernard FABARON (n'a pas pris part au vote, arrivée  
tardive)

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)

Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA

Délibération n°2021-04-03



## Délibération n°2021-04-03

### Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026

Monsieur le Président explique que le PETR Pays Comminges Pyrénées a travaillé avec ses partenaires (Communautés de communes membres, Etat, Région, Département) à l'établissement du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Le Pays Comminges Pyrénées est le périmètre de contractualisation.

Ce nouveau contrat signé pour six ans se substitue au contrat de ruralité arrivé à échéance fin 2020. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales. Le CRTE s'adosse au projet de territoire du Pays, la transition écologique et la cohésion territoriale constituent sa colonne vertébrale.

Il a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'Etat et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain etc.

Le contrat de relance et de transition écologique bénéficiera des crédits du Plan de Relance.

Le Pays a bénéficié de l'accompagnement du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Monsieur le Président indique que le travail sur le CRTE a fait l'objet de plusieurs échanges :

- lors de la conférence des maires le 1<sup>er</sup> juin 2021
- lors de plusieurs comités techniques
- lors de plusieurs comités de pilotage
- en ateliers participatifs les 18 octobre 2021 et 8 novembre 2021. Ces ateliers ayant permis la participation de la société civile et des forces vives du territoire (acteurs économiques, associatifs, sociaux, culturels etc.)
- en bureau du Pays

Ce travail a d'abord fait l'objet d'un protocole d'engagement qui a été signé avec l'Etat le 15 juillet par le Pays Comminges Pyrénées, et ses trois Communautés de communes membres.

Monsieur le Président propose par la présente délibération, l'adoption du Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Celui-ci s'articule autour de 6 axes stratégiques qui correspondent aux priorités du territoire :

- Axe stratégique n°1 : un territoire naturel remarquable à protéger pour faire valoir son potentiel
- Axe stratégique n°2 : un territoire portant l'ambition d'une offre touristique et de loisirs durable et diversifiée
- Axe stratégique n°3 : un territoire promouvant une agriculture durable et une alimentation de qualité
- Axe stratégique n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique
- Axe stratégique n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible
- Axe stratégique n°6 : un territoire qui coopère avec l'extérieur

Ces axes stratégiques sont déclinés en orientations qui comprendront des actions concrètes pour lesquelles les financements les plus importants possibles seront recherchés.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

de valider le Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026 tel qu'annexé.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à signer ce contrat.



Pour extrait certifié conforme,  
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : **17 DEC. 2021**  
Et publication, affichage ou notification le : **17 DEC. 2021**